

Contrôle des listes électorales



Contrôle des listes électorales

Élections municipales

La réunion de la commission de contrôle des listes électorales aura lieu le **jeudi 20 février 2020**, à 10 h 30, salle des Mariages, Mairie de Mirande.

Cette réunion ouverte au public est composée de :

Colette Piccin, Françoise Degers, Jean-Michel Loumagne, Pierre Wiart et Michel Chantal nommés par arrêté préfectoral, en date du 10 janvier 2019, modifié le 25 janvier 2020.